



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 25 février 2026
(22)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit à huis clos aujourd'hui, à 18 h 48, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Arnold, Cormier, Dasko, Miville-Dechêne, Mohamed, Simons et Smith (7).

Participant à la réunion : Geneviève Gosselin et Marion Ménard, analystes, Bibliothèque du Parlement; Sabryna Lemieux, agente de communications, Direction des communications, de la télédiffusion et des publications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 septembre 2025, le comité poursuit son examen du *étudier*, afin d'en faire rapport, l'incidence du vol de fils de cuivre dans le secteur des télécommunications au Canada.

Conformément à l'article 12-16(1)d), le comité discute à huis clos d'un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio et/ou la transcription de la réunion d'aujourd'hui qui se tient à huis clos; qu'une copie soit conservée par la greffière du comité pour consultation par les membres du comité ou leur personnel; que l'enregistrement audio et/ou la transcription soient détruits par la greffière du comité lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté dans les deux langues officielles et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale du rapport et les produits de communication, dans les deux langues officielles, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire et de la traduction.

Il est convenu que le président soit autorisé à déposer le rapport au Sénat ou auprès de la greffière du Sénat, si le Sénat ne siège pas à ce moment-là, dès que possible.

À 20 h 4, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Andrea Mugny